

Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-78

Séance du 31 octobre 2023

Date de convocation :
24 octobre 2023

Membres en exercice : 10
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9
Exprimés : 9
Votes Pour : 8
Votes Contre : 1

Le 31 octobre 2023 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Martinie, Maison, Mmes Monédière, Bénesteau, Bourzeix, Géraudie.

Absents : Mr Bouillon

Lucile Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

OBJET : Aliénation CR Le Moulin du Maurissoux

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- A entamer la procédure d'enquête d'utilité publique concernant l'aliénation du chemin rural Le Moulin du Maurissoux.
- A demander à la DDT de constituer un dossier d'enquête publique.
- A choisir un commissaire enquêteur.
- A signer toutes les pièces se rapportant à l'affaire en question.

Le Maire
M. AUBOIROUX